

Liste des délibérations du Conseil Communautaire du 4 Novembre 2025

Convoqué le 28 Octobre 2025, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat s'est réuni en séance publique en salle du Conseil à Bourg-Argental, le Mardi 4 Novembre à 20h00 sous la présidence de M. Stéphane HEYRAUD (Président).

Présents : Stéphane HEYRAUD, Président,

Valérie BERTOLI, Michel CHARDON, Jean-François CHORAIN, Vincent DUCREUX, Céline ELIE, Régis FANGET, André GEOURJON, Philippe HEITZ, Laurence LAROIX, Pierre LETIEVANT, Geneviève MANDON, Nathalie MATHEVET, Joël MAURIN, Laurent PEREZ, Dominique PEYRACHON, Didier PINOT, Fabien PLASSON, Philippe ROYET, Christian SEUX, Bernard SOUTRENON, Paul THIOLLIERE, Denis THOUMY, Jean-Paul VALLOT, Catherine VARIN, André VERMEERSCH.

Pouvoirs :

- Robert CORVAISIER à Laurent PEREZ,
- Aurélie GRANGE à Jean-François CHORAIN,
- David KAUFFER à Joël MAURIN,
- Cédric LOUBET à André VERMEERSCH,
- Julien MATHOULIN à Michel CHARDON,
- Pascale ROCHETIN à Vincent DUCREUX,
- Christian SEUX à Denis THOUMY.

Conseiller suppléant présent, en l'absence du titulaire :

- Philippe LAGNIET remplaçant Henri BENIERE.

Conseillers titulaires absents :

Carole BOYER, Marie-Anne OLLIER.

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Valérie BERTOLI.

APPEL DES PRÉSENTS

Monsieur le Président procède à l'appel des conseillers communautaires présents lors de cette séance du Conseil Communautaire et constate que le quorum est atteint.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Délibération n° 2025-96 : Compte-rendu des décisions prises par le Président et le Bureau, par délégation du Conseil Communautaire (décision unanime)

Délibération n° 2025-97 : Mise en place d'une RODP – Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de communications électroniques pour l'occupation du domaine public (décision unanime)

Délibération n° 2025-98 : Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) et autorisation de signature avec la Caisse d'Allocations Familiales et les communes de la CCMP (décision unanime)

Délibération n° 2025-99 : Convention de maîtrise d'ouvrages déléguée avec la commune de Jonzieux pour la rénovation de la toiture du bâtiment de la crèche (décision unanime)

Délibération n° 2025-100 : Renouvellement du Contrat d'objectifs et de moyens avec la Télévision Loire 7 (TL7) (décision à 33 voix pour et 1 abstention (Paul THIOLLIÈRE))

Délibération n° 2025-101 : Service Public de Rénovation de l'Habitat : Attribution d'une subvention à l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement Loire Haute-Loire (ADIL42-43) pour l'exercice 2025 (décision unanime)

Délibération n° 2025-102 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2024 du SICTOM Velay-Pilat (décision unanime)

Le Président,
Stéphane HEYRAUD

The image shows a blue ink signature of Stéphane Heyraud. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'Communauté de Communes des Monts du Pilat' around the perimeter and '1999' in the center.

La Secrétaire de séance,
Valérie BERTOLI

The image shows a blue ink signature of Valérie Bertoli.